

## VERS UNE SOCIÉTÉ

## NEUTRE EN CARBONE



### ● L'augmentation de la température à la surface du globe est une réalité.

Si aucune action n'est mise en place, elle pourrait atteindre **autour de 5°C** d'ici la fin du XXI<sup>ème</sup> siècle par rapport à l'époque préindustrielle (1850-1900).<sup>1</sup>

### ● Il est encore possible d'agir, mais il faut faire vite !

L'Accord de Paris signé en 2015 par 196 Parties vise à limiter le réchauffement climatique à **moins de 2°C** par rapport au niveau préindustriel.<sup>2</sup>

La Commission européenne s'est engagée, conformément à cet Accord, à atteindre une économie neutre pour le climat d'ici 2050.<sup>3</sup>

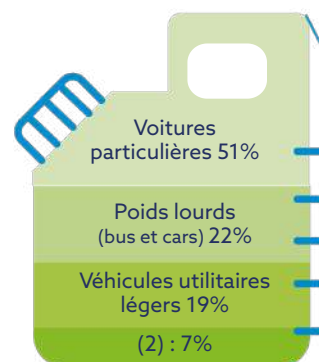


## EN FRANCE, LE TRANSPORT REPRÉSENTE

## 1/3 DES ÉMISSIONS DE GAZ

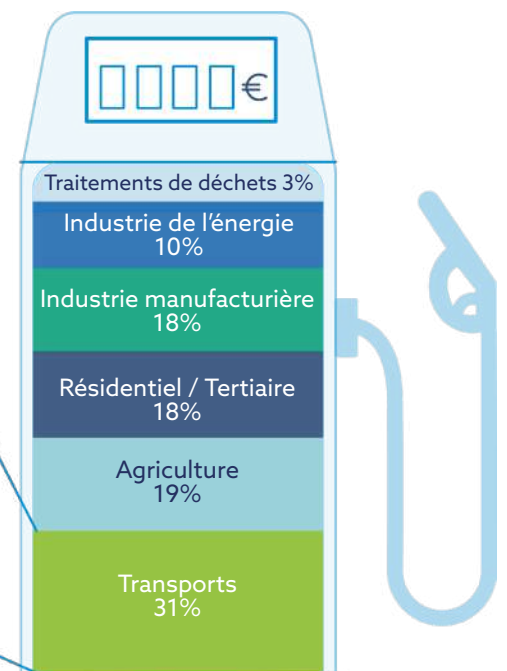
## À EFFET DE SERRE.

**97% des émissions de CO<sub>2</sub>** induites par les transports proviennent de la **combustion de carburants fossiles**.<sup>4</sup>



(2) Autres transports (deux-roues, aérien intérieur, ferroviaire, maritime intérieur, fluvial)

Répartition des émissions des transports<sup>5</sup>



Répartition des émissions nationales par secteur<sup>5</sup>

# LA FRANCE ENGAGÉE DANS LA RÉDUCTION DE SES ÉMISSIONS

## DE GAZ À EFFET DE SERRE : LE CAS DU TRANSPORT

La France s'est fixée des **objectifs ambitieux** pour favoriser le **développement d'une mobilité propre sur tout le territoire.**

● **2015**

**Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :**  
une stratégie en 5 leviers<sup>6</sup>

Le **développement des véhicules à faibles émissions**, y compris électriques



Le **développement des modes de transport collaboratifs**, comme l'autopartage ou le covoiturage



L'**augmentation du taux de remplissage des véhicules de transport** de marchandises



Les **reports modaux** de la voiture individuelle vers les **transports en commun, le vélo et la marche**



L'**amélioration de l'efficacité énergétique** du parc de véhicules



● **2018**

**Signature du contrat stratégique de la filière automobile**

Objectif : **1 million** de véhicules électriques (batteries, hydrogènes et hybrides rechargeables) en circulation d'ici fin 2022 en France.<sup>7</sup>



● **2019**

**Loi d'orientation des mobilités**

Objectif : **fin de la vente des véhicules légers utilisant des énergies fossiles d'ici 2040.**<sup>8</sup>

**Pour toutes ces raisons, le développement de la voiture électrique est essentiel pour lutter contre le dérèglement climatique et améliorer la qualité de l'air.**

Programme piloté par :



Financé par :



Plus d'informations sur :



En partenariat avec :

